

Axe C	C – Actions d’expérimentation	
	Structure porteuse	ASTREDHOR (Unité territoriale Seine-Manche)

PROGRAMME D’ACTIONS* - ANNÉE 2023 <i>*S’en référer aux actions et indicateurs du programme de la convention triennale 2022-24 du contrat de filière</i>

Libellé de l’action	Description précise de l'action	Indicateur de suivi de l’action
Recherche de solutions de végétalisation sur des zones actuellement désherbées chimiquement	Réduction de l'utilisation des pesticides dans des zones d'intérêts : étude du comportement de plantes couvre-sols, pour limiter le désherbage. 24 espèces étudiées déjà implantées, remplacement d'environ 12 espèces à l'automne 2022.	Nouvelles espèces implantées et nombre d'espèces suivies
Limitation de l'usage des ressources non renouvelables en pépinières pleine terre et influence sur le temps de culture	Étude de l'influence d'une irrigation raisonnée sur le temps de culture de végétaux ligneux en pépinière pleine terre, pilotage par outils connectés sur deux essences Acer et Tilia, 3 régimes hydriques étudiés avec en option une modalité paillée. Étude au sein d'une entreprise partenaire.	Nombre de modalités et ressources économisées
Développement de la filière francilienne "Végétal local®"	Développement en lien avec le réseau des acteurs de la filière : diversification des gammes par usage et/ou par milieu écosystémiques, étude de la biodiversité fob. Fonctionnelle propre au Végétal Local en comparaison avec des végétaux horticoles : implantation de bandes fleuries printemps 2023. Prospection de nouveaux sites en lien avec les conservatoires botaniques. Ajout d'espèces au verger à graine, récolte des espèces déjà implantées avec optimisation des récoltes et du tri des graines.	Nouvelles espèces labellisées Végétal Local développées et quantité de graines récoltées Nombre de bandes testées Nombre de relevés de biodiversité
Développement de jardins thématiques / plateforme paysagère multifonctionnelle	Implantation de la plateforme paysagère réalisée fin d'année 2022 : observatoire zéro intrants, zéro phyto dans une logique de réduction des coûts d'entretien des espaces paysagers. 10 jardins à thème de 50m ² chacun ont été réalisés. En 2023, suivi de ces parcelles expérimentales représentant ces jardins à thème (exemple : jardin comestible, jardin spécial collectivités, jardin mellifère, jardin parfumé...) : quantification du temps d'entretien via le logiciel One-two.	Nombre de jardins implantés Quantification du temps d'entretien par thématique de jardin
Etude exploratoire sur la diversification de plantes vertes	Etude préliminaire visant à favoriser la relocalisation d'une filière jeune plant en Ile de France ainsi qu'une diversification de gamme de plantes vertes originales.	Nombre d'espèces testées
Actions de transfert	Organisation d'une journée technique expérimentale annuelle Réalisation de fiches/posters/support de diffusion	Nombre de personnes ciblées par les

		bulletins et fiches techniques Nombre de participants aux journées techniques annuelles
--	--	--

DEPENSES DE REMUNERATION ET FRAIS LIES / DEPENSES DE PRESTATAIRES

Libellé de l'action	Nom de l'intervenant	Structure de l'intervenant	Salaire journalier moyen de l'intervenant / Montant de la prestation (TTC)**	Nombre de jours prévisionnels consacré à l'action	Autres coûts internes liés à l'action	Objectifs
Recherche de solutions de végétalisation sur des zones actuellement désherbées chimiquement (abords de parcelle, tunnels...) :	Camille Soulard / Héroïse Royer	ASTREDHOR SM	222 €/j 28 194 €	127	5 280 €	12 nouvelles espèces implantées sur 24 espèces suivies
Limitation de l'usage des ressources non renouvelables en pépinières pleine terre et influence sur le temps de culture	Camille Soulard / Héroïse Royer	ASTREDHOR SM	222 €/j 28 194 €	127	8 600 €	Suivi de 6 modalités, limitation de 25 à 50% d'eau avec 3 régimes hydriques différents
Développement de la filière francilienne "Végétal local®"	Camille Soulard / Héroïse Royer	ASTREDHOR SM	222 €/j 25 086 €	113	5 600 €	10 nouvelles espèces labellisées Végétal Local développées Comparaison de la biodiversité de 3 à 4 bandes fleuries végétal local ou non Prospection de nouveaux sites. Implantation de 3 espèces de ligneux
Développement de jardins thématiques / plateforme paysagère multifonctionnelle	Camille Soulard / Héroïse Royer / Olivier Fouché	ASTREDHOR SM	222 €/j 34 632 €	156	8800 €	Suivi de 10 jardins thématiques implantés et quantification précise du temps d'entretien
Etude exploratoire sur la diversification de plante verte	Apprenti IDF	ASTREDHOR SM	110 €/j 5 610 €	51	-	Veille nouveaux systèmes / nombre d'espèces testées
Actions de transfert	Tout le personnel	ASTREDHOR SM	Intégrer dans les coûts du programme			200 personnes ciblées par les

				bulletins et fiches techniques 100 personnes participantes à la journée technique annuelle
--	--	--	--	---

**salaire brut journalier + charges patronales

AUTRES DÉPENSES (prestation extérieure)			
Libellé de l'action	Description de la dépense	Nom du prestataire	Montant de la prestation (TTC)

Remarque : faire apparaître les dépenses HT si l'organisme récupère la TVA. Pour des dépenses TTC, fournir une attestation de non-récupération de la TVA.

Plan de financement Axe-C

Libellé	Dépense	Montant (TTC)	Libellé	Recette	Montant (TTC)
Recherche de solutions de végétalisation sur des zones actuellement désherbées chimiquement	33 478 €	-	Subvention Région	23 435 €	-
		-	Subvention Autres (préciser)*		--
		-	Autofinancement	10 043€	-
Limitation de l'usage des ressources non renouvelables en pépinières pleine terre et influence sur le temps de culture	36 794 €	-	Subvention Région	25 756 €	-
		-	Subvention Autres (préciser)*		-
		-	Autofinancement	11 038 €	-
Développement de la filière francilienne "Végétal local®"	30 686 €	-	Subvention Région	21 480 €	-
		-	Subvention Autres (préciser)*		-
		-	Autofinancement	9206 €	-
Développement de jardins thématiques / plateforme paysagère multifonctionnelle	43 432 €	-	Subvention Région	30 402 €	-
		-	Subvention Autres (préciser)*		-
		-	Autofinancement	13 030	-

Etude exploratoire sur la diversification de plante verte	5 610 €	-	Subvention Région	3927 €	-
		-	Subvention Autres (préciser)*		-
		-	Autofinancement	1683 €	-
Total	150 000 €		Total	150 000 €	

**préciser si la subvention a été attribuée ou sollicitée*

Remarque : faire apparaître les dépenses HT si l'organisme récupère la TVA. Pour des dépenses TTC, fournir une attestation de non-récupération de la TVA.